

lations pour les fins nommées, ajustés après déduction de la capacité des installations inactives ou hors d'usage à cause de leur vieillesse ou autres raisons. Les données du recensement de l'industrie sont comptées sur une base différente, représentant seulement la somme des installations dans les établissements réellement en opération au cours de l'année sous revue et non pas les installations globales. Aussi, les données sur les installations sont connues aussitôt que l'aménagement est terminé, tandis que les données du recensement pour toute période quelconque sont nécessairement connues quelque temps seulement après la fin de la période.

Section 2.—Industrie des usines centrales électriques au Canada

Les usines centrales électriques sont définies comme des compagnies, municipalités ou individus vendant ou distribuant l'énergie électrique, que celle-ci soit générée par eux-mêmes ou achetée pour revente. Les stations génératrices peuvent aussi acheter de l'énergie pour compléter leur propre production. Les usines classées comme non génératrices achètent ordinairement toute l'énergie qu'elles vendent. Cependant, quelques-unes de ces dernières ont des usines génératrices sous forme d'outillage auxiliaire. Il en résulte l'anomalie que, tout en étant classées comme nongénératrices, ces usines ont de fait généré 5,228,000 kWh en 1939.

Les usines sont divisées en deux classes suivant le mode de propriété: (1) commerciales—celles qui sont des propriétés privées et exploitées par des compagnies ou des individus, et (2) municipales—celles qui sont la propriété d'une municipalité ou d'un gouvernement provincial qui les exploite.

Les compagnies papetières et minières achètent une très grande proportion de la production des usines centrales électriques. Même, environ une vingtaine de gros établissements produisant de l'énergie électrique pour vente ont été créés principalement pour desservir les pulperies et papeteries ou les mines et les smelters.

4.—Energie électrique générée, par classe de station et par province, 1939

Province	Générée par—		Toute l'électricité générée
	Usines hydrauliques	Usines thermiques	
	'000 kWh	'000 kWh	'000 kWh
Ile du Prince-Edouard.....	230	7,517	7,747
Nouvelle-Ecosse.....	294,281	141,988	436,269
Nouveau-Brunswick.....	402,110	57,436	459,546
Québec.....	15,229,622	4,762	15,234,384
Ontario.....	8,005,644	1,483	8,007,127
Manitoba.....	1,770,319	4,938	1,775,257
Saskatchewan.....	Nil	167,242	167,242
Alberta.....	144,909	106,897	251,806
Colombie Britannique.....	1,989,576	9,076	1,998,652
Totaux.....	27,836,691	501,339	28,338,030

Bien que l'éclairage commercial et celui des rues ainsi que les services ménagers jouent un rôle plutôt secondaire dans la quantité globale d'énergie consommée, le bas prix de ces services a été un facteur important du développement des centres urbains. Les autorités publiques ont trouvé que le gouvernement se devait d'encourager l'électrification rurale et c'est ce qui a été fait en Ontario par l'intermédiaire de la Commission Hydroélectrique, au Manitoba par la Commission Electrique du Manitoba, et dans le Québec par la Commission des Eaux Courantes de Québec.

En 1939 les usines centrales électriques engagées dans la vente publique d'énergie contrôlent 88 p.c. de toutes les forces hydrauliques aménagées, comparativement à 70 p.c. en 1922. L'énergie qu'elles fournissent actionne 83 p.c. des moteurs électriques et 66 p.c. de tout l'outillage de force motrice employé dans les industries